

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le lundi 16 février 2004 à l'édifice Marie-Victorin, salle Flore Laurentienne.

PRÉSENCES :

Représentantes ,
Représentants,

Guy Doucet
Nicole Cabana
Mario Lévesque
André Bertrand
Simon Poulin
Gilles Larouche
Yves Fréchette
Imed Jebel
Sophie Brousseau
Claude Germain
Robert Marcil
Serge Corriveau
Alain Massé
Sylvie Paré
Linda Bossé
Alain Chaput
Claude Carrière
Valérie Brazier
Carole Bélanger
Paul Richard
Jocelyne Ratelle
Laurence Barthélémy
Sylvie Gaudreault
Marie-Claude Paquette
Chantal Boisselle
Marie-Èlène L'Espérance
Patrick Schnubb
André Turgeon
Sylvain Lévesque
Martine Généreux
Daniel Lachance
Normand Gravel
Nathalie St-Hilaire
France Perrier
Bertrand De Feydeau
Louise St-Cyr
Mathieu Domerson
Saint-Laurent
Brigitte Blanchette
Sandrine Daydé
Michel Parent
Johanne Côté
Sophie Pagé
Yves Boissonnault-Francoeur

Antoine-Brossard
Armand-Racicot
Charles-Bruneau
Charles-Lemoyne
Christ-Roi
D'Iberville
De La Mosaïque
De Maricourt
De Normandie
Des Milles-Fleurs
Des-Quatre-Saisons
Des Quatre-Vents
Des Saints-Anges
Félix-Leclerc
Gentilly
Georges-É. Cartier
Gérard-Filion
Guillaume-Vignal
Hubert-Perron
Inter. St-Edmond / Comité ÉHDAA
Jacques-Rousseau
Jean-De Lalande
Lajeunesse
Laurent-Benoît
Lionel-Groulx
Marie-Victorin (Brossard)
Marie-Victorin (Longueuil)
Mgr-A.-M.-Parent
Monseigneur-Forget
Paul-Changnon
Pierre-Brousseau
Pierre-Laporte
Plein-Soleil
Préville
Rabeau
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Joseph
Katie Richard
Saint-Claire (Brossard)
Samuel-De-Champlain (Brossard)
Samuel-De-Champlain (Longueuil)
Secondaire participative L'Agora
Tournesol
Tourterelle

Substituts :

Michel Meilleur

Plein-Soleil

Participant :

Monsieur Marcel Teasdale

Directeur général adjoint

Invités :

Madame Chantal Laforest

Directrice du Service de l'organisation et du transport scolaire
Services éducatifs

Monsieur Auguste Mollica

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur André Turgeon préside la rencontre. Le quorum étant constaté, il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 20.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Sylvie Gaudreault que l'ordre du jour de la présente séance soit adoptée avec les ajouts suivants : point 12 : Adoption des prévisions budgétaires et point 13 : Frais d'inscription Colloque Montérégie et Congrès à Québec.

Résolution : CP-471-02-16

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour adopté est le suivant

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Mot du président
5. Adoption du procès-verbal du 19 janvier 2004
6. Suivi au procès-verbal
7. Parole à la direction générale

AFFAIRE NOUVELLE

8. Calendrier scolaire 2004-2005 (*retour avril*)
 - 8.1 Dépôt du document
 - 8.2 Questions d'éclaircissement
9. Politique d'aide financière pour les familles à petit budget (*retour avril*)
 - 9.1 Dépôt du document

AFFAIRES EN COURS

10. Services éducatifs spécialisés aux ÉHDAA en Montérégie – document *Lueur d'espoir*
 - 10.1 Présentation du document (*Auguste Mollica*)

PAUSE (15 MIN)

AFFAIRES INTERNES

11. Élection au poste de directeur (*comité exécutif*)
12. Adoption des prévisions budgétaires
13. Frais d'inscription Colloque Montérégie et Congrès à Québec
12. Parole aux parents commissaires.
13. Parole au représentant ÉHDAA
14. Parole aux représentants de l'ACPM.
15. Parole aux membres
16. Correspondance
17. Parole au public
18. Levée de l'assemblée

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention

4. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur André Turgeon souligne qu'il a participé à plusieurs rencontres dont une avec certains directeurs de services, une rencontre entre l'exécutif et monsieur Serge Lefebvre, directeur général de la CSMV, sur le rapport financier; une formation sur l'éducation à la sexualité le 6 février 2004.

- Rappel pour la formation offerte aux membres des conseils d'établissement le 18 février prochain à l'école Gérard-Fillon à 19h.
- Lettre de démission de monsieur Robert Marcil du poste de directeur qu'il occupait au sein de l'exécutif.
- Les présidents des CE recevront sous peu une demande d'appui provenant des membres de la coalition pour réussir l'école.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JANVIER 2004

L'adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2004 est proposée par madame Marie-Élène L'Espérance.

Résolution : CP-472-02-16

Adopté à l'unanimité

Il est fait mention qu'une correction doit être faite dans le compte-rendu au point 13/1^{er} paragraphe : madame Marie-Élène L'Espérance *informe* qu'il y a une façon de récupérer des sommes avec les cartouches d'encre.

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Rémunération secrétaire au conseil d'établissement : réponse de monsieur François Houde à venir.
- Compte-rendu de la rencontre du 30 janvier 2004.
- Le service de garde.
- Journée tempête du 15 décembre 2003.
- Représentations de la CSMV au niveau administratif et politique auprès de la Ville.
- % du budget accordé au déficit CSMV.
- Politique de mauvaises créances CSMV
- Politique familiale.
- Suivi sur le questionnaire des effets scolaires.

7. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Monsieur Serge Lefebvre revient d'une mission en Chine avec quelques ententes dont une vise la scolarisation d'étudiants chinois
 - Une 2^e entente vise les enfants des employés de Alcan expatriés en Chine
 - Il y a aussi possibilité d'entente pour la formation professionnelle d'employés de Alcan en Chine
 - Madame Chantal Laforest dépose un grand tableau donnant des informations concernant le document demande de renseignement. L'an prochain, ce document pourra être bonifié.
 - Projet CAPAB (dépliant disponible) belle initiative qui donne le goût de la scolarisation à des jeunes de la rue
 - Dépôts des politiques et dossiers adoptés par le conseil des commissaires
 - Plusieurs changements au niveau des directions d'établissement
- Monsieur Marcel Teasdale mentionne que concernant la société GRICS, tous les documents pertinents ont été acheminés au Service des ressources informatiques, il nous reviendra en mars.
- Monsieur Marcel Teasdale précise que les écrits du conseil des commissaires donnant l'assurance que le programme Média Tics se donnerait de Sec I à Sec III à Pierre-Brosseau pour se continuer par la suite à Antoine-Brossard seront remis lors de la prochaine réunion.

AFFAIRE NOUVELLE

8. CALENDRIER SCOLAIRE 2004-2005

Madame Chantal Laforest dépose un nouveau document qui remplace le calendrier pour 2004-2005 remis dans l'envoi...

Elle souligne que c'est une opération annuelle faite par la CSMV. Il faut tenir compte de l'encadrement inclus dans les conventions collectives. L'obligation du service de garde réside dans les 180 jours de classes

mais la nouvelle politique de la CSMV les oblige aussi à répondre aux besoins du milieu. Il faut donc vérifier si ouvrir le service de garde à la fin du mois d'août correspond à un réel besoin du milieu. C'est au conseil d'établissement de décider.

9. POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES FAMILLES À PETIT BUDGET

Monsieur André Turgeon mentionne que les règles de régie interne soulignent qu'un document déposé séance tenante ne peut faire l'objet d'aucune question à moins que les 2/3 des membres consentent au déroulement normale de la consultation.

Monsieur André Turgeon propose de poursuivre normalement la consultation sur la politique d'aide financière pour les familles à petit budget déposée séance tenante et dont le retour de consultation se fera en avril.

Résolution : CP-473-02-16

Adopté à la majorité

Madame Chantal Laforest explique la nouvelle politique qui remplacera politique familiale.

10. SERVICES ÉDUCATIFS SPÉCIALISÉS AUX EHDAA EN MONTÉRÉGIE

Monsieur Auguste Mollica souligne que le document « Lueur d'espoir » veut démontrer de quelle façon les CS de la Montérégie pourraient desservir leur clientèle et faire les pressions pour recevoir le financement adéquat.

CONSIDÉRANT que plusieurs élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage des commissions scolaires de la Montérégie sont scolarisés par entente, à l'extérieur de la Montérégie, faute de services disponibles;

CONSIDÉRANT la nécessité de développer, en Montérégie, des services spécialisés de qualité pour certaines clientèles EHDAA;

CONSIDÉRANT la concertation de l'ensemble des commissions scolaires de la Montérégie dans le dossier de l'élargissement du rése au des services aux élèves handicapés de la Montérégie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Larouche

Que le comité de parents de la commission scolaire Marie-Victorin appuie les recommandations du rapport « Une lueur d'espoir » déposé par la table des directeurs généraux de la Montérégie.

Résolution : CP-474-02-16

Adopté à la majorité

AFFAIRES INTERNES

11. ÉLECTION AU POSTE DE DIRECTEUR

Monsieur André Turgeon mentionne que suite à la démission de monsieur Robert Marcil, le comité de parents doit procéder à la nomination d'un nouveau directeur. Il suggère de procéder par nomination.

Monsieur Alain Chaput propose monsieur Normand Gravel

Monsieur Serge Corriveau propose monsieur Gilles Larouche

Monsieur Gilles Larouche décline la proposition faite pour sa nomination

Monsieur Normand Gravel est élu par acclamation au poste de directeur

Résolution : CP-475-02-16

Adopté à l'unanimité

12. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2003-2004

Monsieur André Turgeon mentionne que le document déposé est partiel. La CSMV a trouvé un surplus accumulé de 12 000\$

Monsieur Michel Parent, trésorier, explique en détail les prévisions budgétaires. Il souligne le nombre d'élèves inscrits au 30 septembre 2003 est de 34 143 élèves. Le comité de parents dispose d'un montant de 17 092,00 \$ accordé par la CSMV pour un total de 34 051\$.

Madame Marie-Elène L'Espérance propose l'adoption des prévisions budgétaires 2003-2004 telles que proposées

Résolution : CP-476-02-16

Adopté à l'unanimité

13. FRAIS D'INSCRIPTION COLLOQUE MONTÉRÉGIE & CONGRÈS À QUÉBEC

Congrès FCPQ à Québec les 28, 29 et 30 mai 2004

Le comité défraie les coût suivants pour le congrès de la Fédération des comité de parents du Québec et le colloque de l'association des comités de parents de la Montérégie.

FCPQ Congrès

14* inscriptions pour les représentants	X 265\$
7 inscriptions pour parents membres de CE (50% du coût défrayé par le C.P.)	X 130\$
Colloque ACPM 10 représentants	X 25\$
Assemblée générale FCPQ 2* délégués	X 135\$
Frais de déplacement 14 représentants	X 195\$

Monsieur André Turgeon demande de remettre à la séance du comité du 15 mars 2004 les inscriptions des personnes intéressées.

Colloque Montérégie le 17 avril 2004 à St-Hyacinthe

Le comité de parents pourra défrayer les frais d'inscription pour 10 représentants.

14. PAROLE AUX PARENTS COMMISSAIRES

Monsieur Sylvain Lévesque et madame Louise St-Cyr mentionnent que tous les sujets vus en séance de travail sont indiqués sur la feuille déposée ce soir.

Lors de la rencontre avec les élus municipaux, madame Lucie Désilets n'a pas eu l'occasion de mentionner les problèmes rencontrés le 15 décembre dernier. La cascade des changements au niveau des directions et directions adjointes des établissements rend difficile un suivi au niveau de certains dossiers.

La recommandation faite par le comité de parents concernant les jeunes admis à l'école Félix-Leclerc sera revue au cours de l'année pour 2005-2006.

On souligne qu'un recours collectif a été déposé au nom de tous les élèves dysphasiques et que le document

Le document « Lueur d'espoir » est daté de septembre 2003.

15. PAROLE AU REPRÉSENTANT EHDAA

Monsieur Paul Richard mentionne les points suivants :

- Bulletin scolaire.
- Le comité EDHDAА veut informer, publiciser, faire prendre conscience aux CE des besoins des jeunes EHDAA intégrés de plus en plus dans les classes régulières

- Avec le surplus de la masse salariale des enseignants, plusieurs écoles créent une « classe répit » avec embauche d'un orthopédagogue.

16. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DE L'ACPM

Monsieur André Turgeon mentionne que lors de la dernière rencontre, le 13 février 2004, madame Pascale Vincelette a présenté le projet «Réussite en Montérégie» pour contrer le décrochage.

La prochaine rencontre de l'ACPM aura lieu le 23 avril prochain.

17. PAROLE AUX MEMBRES

- Calendrier du « Montreal Children Hospital »
- École Félix-Leclerc
- Retraite en milieu d'année scolaire.
- Politique familiale.

18. CORRESPONDANCE

Aucune mention

19. PAROLE AU PUBLIC

Madame Francine Chabot souligne que comme commissaire, elle n'a rien à dire concernant les effets scolaires car ce sujet relève des conseils d'établissement.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur André Bertrand de lever l'assemblée à 23 h

RÉSOLUTION : CP-477-02-16

Adopté à l'unanimité

André Turgeon,
Président